



## **La CIMR enregistre une augmentation de 14,5% de sa réserve de prévoyance et confirme la pérennité de son régime**

*Réunis en Assemblée Générale Ordinaire, les adhérents de la CIMR ont approuvé les résultats financiers de l'exercice 2011 ainsi que les résultats du Bilan Actuariel qui confirme la pérennité du régime et ont pris connaissance des grands projets de la caisse.*

- La pérennité du régime de nouveau confirmée,
- L'excédent d'exploitation de l'exercice, affecté à la réserve de prévoyance, s'élève à 3 142 millions de dirhams,
- Les produits nets du patrimoine sont de 1 508 millions de dirhams,
- La réserve de prévoyance se monte à plus de 24 milliards de dirhams en valeur comptable.

**Casablanca, le 30 mai 2012** - L'Assemblée Générale Ordinaire des adhérents de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites s'est tenue, mercredi 23 mai 2012 sous la présidence de Monsieur Khalid CHEDDADI, Président Directeur Général de la caisse.

A l'ordre du jour, la présentation de l'activité de la CIMR, ses résultats financiers pour l'exercice 2011 et son bilan actuariel au titre du même exercice.

### **Une réserve de prévoyance en hausse de 14,5 %**

Au cours de l'exercice 2011, la CIMR a enregistré des produits techniques totalisant 5.452 millions de Dh. Les charges techniques ont atteint un montant total de 3.764 millions de Dh laissant apparaître un excédent de 1.688 millions de Dh contre 1.329 millions de Dh en 2010, soit une progression de 27%.

Ainsi, les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 1.508 millions de Dh en 2011, contre 2.827 millions de Dh en 2010, soit une baisse de 46,7% qui résulte de la plus value exceptionnelle enregistrée en 2010 à l'occasion de l'absorption de ONA par SNI, puis de la sortie de cette dernière de la cote.

L'année 2011 a été marquée par un excédent d'exploitation de 3.142 millions de Dh par rapport à 4.061 millions de Dh au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 22,6%.

Conformément aux dispositions statutaires et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent

d'exploitation. De ce fait la réserve de prévoyance est passée de 21.707 millions de Dh à 24.849 millions de Dh, représentant une progression de 14,5%.

Les frais généraux hors charges et produits exceptionnels, ont augmenté quant à eux de 3,1% passant ainsi de 77,4 millions de Dh en 2010 à 79,8 millions de Dh en 2011.

Le total des produits techniques est passé de 4.907 millions de dirhams en 2010 à 5.452 millions de dirhams en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 11,1%.

## **Une progression de 5% des actifs cotisants**

**En 2011, la CIMR a enregistré l'adhésion de 714 nouvelles entreprises au profit de 5187 affiliés.** Ces adhésions portent le nombre total des entreprises adhérentes à la CIMR à 5120 entreprises, enregistrant une augmentation de 10,1% par rapport à 2010, et celui des salariés affiliés à 530.958, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 283.567 et ayants droit, au nombre de 247.391.

Le nombre d'actifs cotisants a quant à lui progressé de 5% par rapport à 2010, dépassant largement l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

En 2011, 136 202 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite CIMR parmi lesquels 8105 nouveaux allocataires directs.

## **Un portefeuille estimé à 30,8 milliards de DH**

Les revenus de valeurs mobilières de placements, augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont totalisé un montant de 1730 millions de Dh contre 2866 Millions de Dh, l'exercice précédent, marquant une baisse de 1136 millions de Dh. Cette baisse résulte de la plus value exceptionnelle enregistrée en 2010 à l'occasion de l'absorption de ONA par SNI, puis de la sortie de cette dernière de la cote.

Les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé 1.508 millions de Dh contre 2826 millions de Dh en 2010, enregistrant une baisse de 1.318 millions de Dh, soit une diminution de 46,7%.

Le portefeuille CIMR est estimé au 31 décembre 2011 à 30,8 milliards de Dh en valeur marché.

## **Pérennité du régime confirmée**

La projection du fonds de prévoyance réalisée dans le cadre du bilan actuariel répond aux deux critères de pérennité fixés par la charte de pilotage. Le fonds est ainsi constamment positif sur la durée de projection et la courbe de projection est ascendante en fin de période. La situation en 2011 s'est améliorée par rapport à 2010.

Les tests de sensibilité réalisés sur le bilan actuariel 2011 montrent que le régime reste pérenne même avec un taux de rendement de 5%. Ce résultat favorable est enregistré pour la première fois depuis la mise en œuvre de la réforme.

Cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses réserves.

## **Une année marquée par des projets à forte valeur ajoutée**

L'année 2011 a été une année très dynamique pour la CIMR. Une année marquée par de grands projets mis en œuvres.

En effet, la CIMR s'est inscrit dans une logique d'amélioration continue de ses processus et de la qualité de ses services au profit de ses clients allocataires, adhérents et affiliés.

Ainsi, parmi les projets d'amélioration réalisés en 2011, il convient de citer l'optimisation du processus e-liquidation@ par la mise en place d'outils de suivi des délais de traitement des demandes. En effet, des gains substantiels ont été réalisés en terme de délais et ont pu être mesurés en particulier lors de la période de pic. En Juillet 2011, plus de 84% des dossiers ont été liquidés dans un délai maximal de 4 jours contre seulement 15% pour Juillet 2010.

Parmi les actions phares d'améliorations concernant l'**axe allocataire**, on peut noter la réduction du délai de paiement des pensions et des capitaux, à travers la mise en œuvre du paiement en flux tendus qui couvre désormais l'ensemble des flux de paiements avec un paiement journalier ordonnancé dès que la paiement de la prestation est exigible.

Plus notable encore, 2011 a connu la généralisation de la carte Rahati lancée en 2009, à l'ensemble des allocataires qui y sont éligibles (120 000 carte ont été créées à ce jour). De plus, de nombreux avantages y ont été adossés, offerts par des partenaires sélectionnés dans le cadre d'un projet Services Rahati +, dans le transport interurbain, l'hôtellerie, l'assurance et l'assistance.

La carte Rahati est également devenue gratuite pour les pensions inférieures à 500 DH.

De même, toujours dans l'optique de l'amélioration de la qualité de service à ses allocataires, la CIMR a mis en œuvre un projet qui vise la suppression de la quittance pour le remboursement des contributions salariales, ainsi que la déclaration individuelle des salaires, qui était exigée dans certains cas lors du départ à la retraite.

▪ **Pour les adhérents**, de nombreuses actions d'amélioration ont été entreprises, principalement la généralisation du téléservice Télépaiement aux deux modes, Au Cas par Cas et en Prélèvement Automatique.

Actuellement la CIMR compte environ 95% des entreprises adhérentes abonnées au Télépaiement.

- **Pour les salariés affiliés**, les actions réalisées ont porté essentiellement sur la mise en œuvre du processus de paiement en flux tendus des contributions salariales, avec paiement effectif à J+1 après la réception de la quittance.

## **Extension du réseau d'agences CIMR pour une plus grande proximité**

Les résultats des études d'implantation menées par la CIMR en 2011 dans le cadre de son plan stratégique 2011-2013 et de sa politique de proximité avec ses clients, ont abouti à l'extension du réseau des agences CIMR vers de nouvelles villes Oujda, Tétouan et Meknès.

De même, dans le but d'améliorer les conditions d'accessibilité des agences aux personnes âgées ou à mobilité réduite de nouvelles agences ont été aménagées, dans les villes de Fès et de Marrakech et prochainement à Rabat.

Ainsi, avec l'ouverture de ces agences, leur nombre sera porté à 9 agences en 2011 et 12 en 2012, soit le doublement du nombre actuel d'agences.

## **A propos de la CIMR**

Créée en 1949, la CIMR est une association à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.

La CIMR est gérée par un Conseil d'Administration élu par l'Assemblée Générale des adhérents.

En 2011, la CIMR comptait 5136 entreprises adhérentes, 530 958 affiliés actifs et ayants droit et 136 202 retraités. Le montant total des produits techniques de la CIMR s'élevait à 5451 millions de dh et le total des pensions servies était de 2 951 millions de dirhams.

## **Contacts presse**

**Jaouad Tadlaoui**  
Responsable du Département  
Communication et relations clients  
Tel : 05.22.49.67.15  
Fax : 05.22.25.14.85  
E-mail : tadlaoui@cimr.ma

**Salma KHAIRANE**  
Responsable du Service Communication  
Tel : 05.22.49.67.51  
Fax : 05.22.25.14.85  
E-mail : salma.khairane@cimr.ma